

Article 43 du Règlement

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS**ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN MINISTRE CHARGÉ DES HANDICAPÉS**

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, je demande la parole pour traiter d'une question urgente. Le comité spécial concernant les invalides et les handicapés a fortement recommandé, dans son rapport unanime intitulé *Obstacles*, la désignation d'un ministre chargé de la condition des handicapés, dont l'unique responsabilité serait d'exposer au cabinet leurs besoins et leurs préoccupations, d'assumer le rôle de défenseur politique et d'élaborer de nouveaux programmes et politiques à leur intention. J'espère obtenir l'appui des députés de tous les partis en proposant, appuyé par le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson):

Que le premier ministre nomme, à la première occasion, un ministre chargé des handicapés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES**LES POLITIQUES DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, la querelle entre le député d'Oshawa (M. Broadbent), qui propose de surimposer les revenus des travailleurs afin de résoudre nos problèmes économiques, et le véritable chef du Nouveau parti démocratique, M. Dennis McDermott, qui insiste au contraire pour accroître encore le déficit libéral de 23 milliards de dollars, doit faire souffrir tout bon socialiste, tel le très honorable député de Mount Royal (M. Trudeau) ou encore le député d'Outremont (M. Lalonde). Je propose donc, avec l'appui du député de Fraser Valley-Est (M. Patterson):

Que, si le Nouveau Parti démocratique tient absolument à se détruire, il ait au moins la décence de se retirer à l'écart et de mourir sans bruit.

Mme le Président: Le député de Portage-Marquette (M. Mayer) a la parole.

* * *

● (1410)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LES RÉDUCTIONS DE SERVICE DANS LES RÉGIONS RURALES**

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, je prends la parole pour proposer une motion en vertu des

dispositions de l'article 43 du Règlement. La Société canadienne des Postes cherche à limiter ses dépenses et à faire baisser son déficit global en réduisant bon nombre de ses services aux clients. Elle demande en effet aux habitants des régions rurales d'accepter une réduction des livraisons du courrier sur les circuits ruraux et des heures d'ouverture des bureaux de poste locaux. Il en résulte que le courrier parfois n'est pas livré dans certaines régions pendant quatre jours de suite. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que l'on prie la Société canadienne des Postes de tenir des consultations entre ses dirigeants et la population et les hommes d'affaires locaux avant d'apporter quelque changement que ce soit aux services postaux de manière à assurer un service équitable de livraison du courrier dans les régions rurales.

Mme le Président: La motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES MINES**L'UTILISATION DES PROFITS DE LA SOCIÉTÉ IRON ORE**

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, je demande à présenter une motion en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement. M. Brian Mulroney, président de l'Iron Ore, a annoncé hier que sa société allait fermer sa mine de Schefferville, au Québec, mettant ainsi à pied 285 travailleurs et condamnant presque cette localité à la ruine. Il a cherché à justifier cette fermeture en déclarant que sa société était en mesure d'extraire du minerai dans d'autres pays, tout en bénéficiant des subventions de la part du gouvernement de ces pays.

Depuis lors, j'ai découvert que la société Iron Ore est reliée à l'une des sociétés étrangères au Brésil par le biais de la Hanna Mining Corporation, société américaine qui est également propriétaire d'une partie de l'Iron Ore. Étant donné les bénéfices considérables que l'Iron Ore a réalisés récemment et qui ont vraisemblablement quitté le pays pour servir à exploiter les gisements de minerai de fer dans des pays comme le Brésil, je propose, avec l'appui du député de Kamloops-Shuswap (M. Riis):

Que le gouvernement examine la possibilité que les bénéfices que nos mineurs font réaliser à l'Iron Ore et à d'autres sociétés puissent servir à détruire les emplois de nos mineurs.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.